

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Direction régionale
des affaires culturelles**

*Pôle Architecture et
patrimoines*

**Unité départementale
de l'architecture et du
patrimoine de l'Ain**

L'architecte des bâtiments de France
Adjoint à la Cheffe de l'Unité départementale de
l'architecture et du patrimoine de l'Ain

A

Direction Départementale des Territoires
Service urbanisme risques
Unité Atelier Planification

23 Rue Bourgmayer
01000 Bourg-en-Bresse

Affaire suivie par : Baptiste MEYRONNEINC/Laurence MONIER

Tél. (33) [0]4 74 22 23 23

Courriel : baptiste.meyronneinc@culture.gouv.fr
laurence.monier@culture.gouv.fr

A Bourg-en-Bresse, le 29 janvier 2019

Réf. : BME/LM/2019/28

**Objet : Avis sur projet Modification simplifiée G du PLU de la commune de CONFRANCON
V/ Réf : courriel du 18/01/19**

Pour faire suite à votre consultation du 18 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous informer que ce projet de modification simplifiée pour le PLU de Confrançon n'appelle pas de remarques de l'UDAP de l'Ain, en dehors de celles déjà émises dans l'avis du service sur le projet éolien SOLVEO (SARL CHAMPS HELICONIA) dans le cadre de la procédure d'Autorisation Unique en cours d'instruction par la DREAL :

"Compte tenu de la sensibilité paysagère et patrimoniale des périmètres d'études du parc éolien, l'avis du service est réservé pour une implantation d'éoliennes sur le site de Confrançon, l'étude d'impact qualitative associée au dossier ayant démontré l'impact paysager important qu'aura ce parc éolien au sein du périmètre rapproché d'une partie du territoire de la Bresse (de 5 à 10km aux alentours) et plus particulièrement aux abords du château de Loriol situé à moins de 2km. "

L'architecte des bâtiments de France,
architecte-urbaniste de l'Etat
Adjoint à la cheffe de l'unité départementale
de l'architecture et du patrimoine de l'Ain



Baptiste MEYRONNEINC